



**UNE COURSE CONTRE LA MONTRE EST ENGAGÉE.
SOUTENEZ NOTRE ACTION, SOYONS FRATERNELS !**

20 novembre 2020

Le Secours Catholique reste mobilisé pendant la crise du covid-19

La crise sanitaire actuelle, et le confinement qui en a résulté en mars dernier, a touché de plein fouet les personnes les plus fragiles de notre société. Pour les hommes et les femmes à la rue, les personnes isolées, âgées ou handicapées ou encore les familles aux très faibles ressources, l'urgence sanitaire est aussi – et d'abord devenue – alimentaire et sociale.

Les circonstances exceptionnelles et sans précédent nous ont, dans un premier temps, obligé à fermer nos accueils et à suspendre toutes nos activités afin de ne pas mettre en danger nos bénévoles, salariés et les personnes que nous accueillons.

Pourtant, pour continuer à leur venir en aide, le Secours Catholique est mobilisé. Un peu partout sur le territoire, les équipes bénévoles se sont organisées pour poursuivre leur accompagnement sous de nouvelles formes, dans le respect des consignes sanitaires.

Alors que la distribution collective des repas était rendue difficile à organiser dans des conditions sanitaires satisfaisantes, **l'usage des chèques-services est apparue comme l'une des actions privilégiées dans un premier temps**, pour maintenir un accès digne des personnes en difficultés aux produits de première nécessité de leur choix (alimentation et produits d'hygiène).

Un chèque service est comme une monnaie, il permet à la personne qui en dispose de payer ses courses dans les supermarchés selon la valeur faciale (inscrite dessus) du chèque attribué.

Quatre commandes mutualisées pour l'ensemble du réseau ont été réalisées depuis le 20 mars pour un montant total est de 4,8 millions d'euros, soit 96 000 carnets de chèques-services commandés.

Ces chèques services permettront aux familles démunies de faire leurs courses dans les magasins actuellement ouverts.



Distribution de chèques services à Bordeaux

Attribution des chèques : à qui distribue-t-on ?

Les carnets commandés sont constitués de 5 chèques, pour une valeur totale de 50€ : 1 chèque de 20€, 2 de 10€ et 2 de 5€. Les chèques peuvent être distribués indépendamment du carnet. Leur attribution se fait suivant les politiques d'aides de chaque délégation, mais **en tenant compte du contexte de crise** et de la situation de chaque personne ou ménage. Ce qui invite à **attribuer des montants significatifs**, permettant de subvenir aux besoins pour 2 semaines, plutôt que de multiplier les déplacements.

Aménagement de la distribution

La distribution des chèques doit se faire dans le strict respect des conditions d'une « action sécurisée », définies par le Secours Catholique dans les termes suivants :

- Privilégier "l'aller vers" :

Dépôt sous enveloppe, sur le seuil de la porte, dans la boîte aux lettres. Accompagner le dépôt d'un appel téléphonique avant et après.

De façon exceptionnelle et uniquement sous condition d'un dispositif piloté par les pouvoirs publics, et après validation en interne par un comité de sécurité, l'aller-vers est envisageable dans des lieux collectifs de type squat ou bidonville, dans le strict respect des consignes sanitaires.

- La distribution individuelle, lors d'un accueil aménagé, sur rendez-vous : un mode distributif en dernier recours. Dans ce cadre-là, l'accueil doit être individuel, l'espace et les conditions d'accueil doivent être aménagés pour assurer le respect des règles de distanciation sociale



[\[Vidéo\] Distribution de chèques service à la délégation de Seine Saint Denis \(93\)](#)

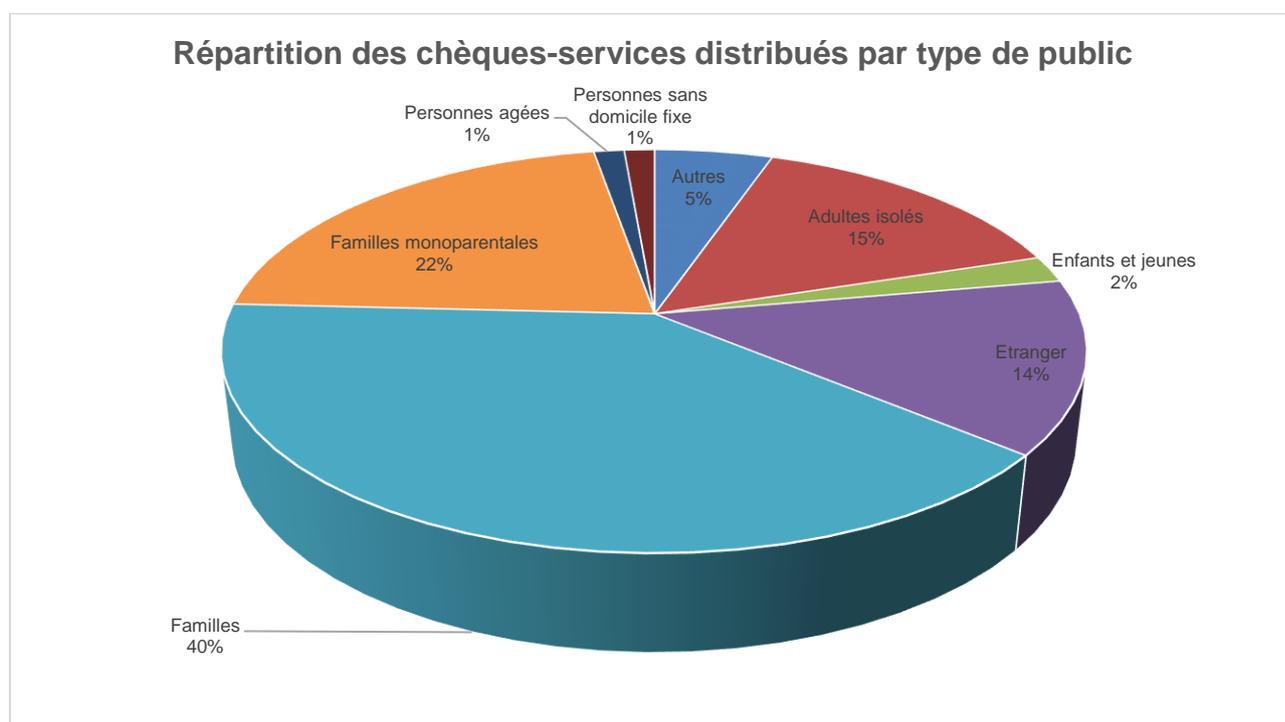
Pour une mobilisation plus large

Des préconisations ont été faites auprès des pouvoirs publics pour que les chèques services puissent être une réponse dans cette situation d'urgence :

- Assurer l'augmentation de leur distribution par les CCAS¹ ; autoriser le prolongement des marchés publics existants ou alléger la procédure du marché public pour ceux qui n'en disposent pas grâce à des procédures dérogatoires ou en permettant aux CCAS de passer des accords locaux avec des enseignes locales/petits commerçants, en particulier dans les zones rurales.
- Assurer que toutes les enseignes (grands distributeurs et petits commerçants) acceptent les chèques services : couverture des frais de conventionnement par l'Etat (liés à des frais de gestion pour l'entrée dans le système de comptabilité).
- Permettre aux commerces de rendre la monnaie sur les tickets/chèques service, car aujourd'hui ce n'est pas possible.

A ce jour, sur une commande totale de 4,8M€ de chèques services, 4 040 823 € ont été distribués, soit près de 81 000 carnets de chèques.

Plus de 60% des situations aidées étaient des familles.



D'autres actions mises en place :

Cette action se double d'un plaidoyer auprès des pouvoirs publics pour une mobilisation plus large.

En effet, dès le 17 mars dernier, Véronique Fayet, Présidente du Secours Catholique, interpellait le Président de la République au sujet de la mise en place d'une prime de solidarité pour les ménages les plus précaires. Le Secours Catholique milite pour le versement d'une prime exceptionnelle de solidarité, de 250 euros par mois et par personne, soit 1 000 euros pour une famille de quatre – mesure qui coûterait environ 3 milliards d'euros à l'Etat français (L'Etat français a débloqué 45 milliards d'Euros pour lutter contre la crise sanitaire). Cette prime concernerait tous ces oubliés qui aujourd'hui ne demandent rien et vivent terrés chez eux : les jeunes en grande précarité, les familles, les personnes en situation de

¹ CCAS : centres communaux d'action sociale

handicap, les titulaires de minimas sociaux... Ces invisibles vont voir leur facture d'eau, d'électricité, augmenter dès le mois prochain à cause du confinement.

Une pétition a été mise en ligne en ce sens par le Secours Catholique le 7 avril dernier, relayée par nombre de nos partenaires associatifs et a ainsi permis de recueillir plus de 10 000 signatures en une semaine.

Dans son allocution du 13 avril 2020, le Président de la République a annoncé la mise en place d'un soutien financier exceptionnel aux familles en situation de précarité. Même si le Secours Catholique a salué ce geste, cette aide exceptionnelle de 150€ (+ 100€ par enfant) se focalise sur les familles avec enfants et les allocataires du RSA (Revenu de Solidarité Active), laissant de côté des populations entières elles aussi en situation de précarité : les personnes âgées, souvent impactées par la hausse de la facture alimentaire, les personnes en situation de handicap, les demandeurs d'asile, les étrangers sans papiers et l'ensemble des jeunes précaires de moins de 25 ans, étudiants ou non, qui sont privés de leurs emplois précaires et ne peuvent pas bénéficier du RSA...

Qui plus est, le montant annoncé est très insuffisant. Avec 100 euros par enfant pour toute la durée de fermeture des cantines scolaires, l'État ne compense le surcoût pour les familles qu'à hauteur de 2,50€ par enfant et par jour.

Le Secours Catholique poursuit aujourd'hui sa mobilisation auprès des institutions et œuvre pour un relèvement rapide et significatif des minimas sociaux dès la sortie de cette crise, et l'élargissement du RSA aux moins de 25 ans, qui ne peuvent aujourd'hui compter sur aucun soutien public.

Un accompagnement, un maintien du lien social malgré la distance

Nos bénévoles, très engagés, ont réfléchi à toutes les actions pouvant être entreprises dans des conditions de sécurités optimales pour les publics accueillis, pour les bénévoles et salariés. Ainsi, de nouvelles formes d'accompagnement de ces publics très fragiles ont émergé rapidement.

A Paris par exemple, des femmes hébergées par le 115 sont confinées avec leurs enfants dans leurs chambres d'hôtel. La plupart sont isolées et sans ressources et comptent encore sur le soutien du Secours Catholique. « *Je ne suis pas encore sortie depuis le début du confinement car j'ai peur qu'Angelo, mon fils de trois ans, touche à tout et attrape le virus* », confie Justine, d'origine camerounaise, qui vit dans une chambre de 7 m², dans un hôtel à Aubervilliers. « *C'est comme la prison ici.* »

Heureusement, il y a les contacts numériques avec les bénévoles de l'APAME (Aide par l'alimentaire pour les mères et leurs enfants) du Secours Catholique de Paris et les autres familles : les groupes WhatsApp pour discuter, partager leur stress et leur inquiétude et, depuis le début du confinement, des appels vidéo tous les deux soirs.

Alice et Fatima, deux bénévoles, ont rendu visite à chaque famille à l'hôtel, tout en respectant les règles strictes de sécurité sanitaire : pas de contact direct, le port d'un masque et de gants, avec l'autorisation de sortie pour « assistance aux plus vulnérables ».

Habituellement, ces femmes viennent le samedi chercher un colis alimentaire dans les locaux du Secours Catholique de Paris. Samedi dernier, le colis leur a été apporté. Outre la distribution de denrées alimentaires – « certaines n'avaient plus rien à manger » –, le Secours Catholique a donné aux mamans des savons, des gants, des affiches expliquant les gestes barrières et aussi des autorisations de sortie car beaucoup ne savent ni lire ni écrire.



A Toulouse (31), ravitaillement de ménages en hébergement précaire

Autre initiative, toute l'année des bénévoles du Secours Catholique accompagnent des élèves dans leur scolarité ou des adultes dans l'apprentissage du français. Le confinement les prive aujourd'hui de ces rendez-vous hebdomadaires. Pour autant, hors de question d'abandonner les élèves. À Guyancourt (78) et un peu partout en France, les bénévoles utilisent les applications de messagerie instantanée pour aider leurs élèves.

Dans le Vaucluse (84), l'Hérault (34) ou encore en Dordogne (24), un peu partout dans les délégations du Secours Catholique ont été mises en place des lignes téléphoniques pour maintenir le lien avec les personnes les plus vulnérables et les plus isolées très fragilisées par le confinement obligatoire.

Dans le Berry (18), département très rural, les bénévoles du Secours Catholique de St George sur Arnon ont mis en place un drive avec les commerçants de la commune afin de pouvoir livrer les habitants confinés.

Accès au numérique

Cette crise sanitaire sans précédent et le confinement qui en a résulté pour la population a malheureusement mis en exergue la fracture numérique dont souffrent les ménages les plus précaires que nous accueillons. Télétravail, école à la maison, maintien du lien social à distance, ces nouvelles habitudes qui ont explosé grâce au numérique depuis le début du confinement sont inaccessibles pour les ménages les plus précaires. Nous avons donc mis en place un partenariat avec Emmaüs Connect et Orange afin de pouvoir équiper à moindre coût, les ménages que nous accompagnons de clés 4G, de téléphones, tablettes et d'ordinateurs mais aussi certaines de nos équipes bénévoles pour leur permettre de poursuivre leur accompagnement auprès des familles.

23 délégations du Secours Catholique ont pu bénéficier de ce matériel informatique pour un total de 80 000€ à ce jour soit :

- 250 tablettes et 19 PC (don)
- 342 tablettes
- 210 ordinateurs
- 137 téléphones (smartphone ou basiques)
- 79 connexions mobile (et autant de recharges)

Ce matériel a permis d'équiper d'une part, les ménages précaires mais également nos équipes locales pour favoriser les actions à distance telles que l'apprentissage du français, le soutien scolaire ou encore l'accès aux droits.

Paniers solidaires

Dans le contexte de confinement, les budgets alimentaires de nombreux français (familles et étudiants en particulier) ont augmenté tandis que les associations d'aide alimentaire délivrent en majorité des produits secs afin de limiter les opérations de manutention. D'autre part, de nombreux producteurs et productrices ont dû se réorganiser pour écouler leurs produits, faute de marchés ou de lieux de restaurations collectives (publics et privés) ouverts.

En complément de l'opération des chèques-services déployée par l'association depuis le mois de mars, les délégations qui le souhaitent ont pu mettre en place une distribution de paniers de légumes ou produits

frais, dans l'objectif d'une double solidarité. D'abord avec les personnes accompagnées par le Secours catholique qui bénéficieraient de produits frais de qualité, ensuite avec les producteurs et productrices locales et/ou des structures d'insertion sociale par le maraîchage.

19 délégations du Secours Catholique ont ainsi développé des partenariats pour proposer des paniers frais solidaires, à l'image de la délégation de Franche Comté.



[\[Reportage audio\] Des paniers frais et pleins de projets](#)

Les équipes du Secours Catholique ont ainsi dépensé à ce jour 40 000€ pour la mise en place de ces paniers solidaires.

Séjours de vacances

Le contexte de crise sanitaire, économique et sociale a rendu plus que jamais nécessaire l'organisation de temps collectifs et de ressourcement pour les enfants et les familles en situation de précarité pendant l'été. En effet, les séjours collectifs correspondent à un temps social fortement contributif à l'éducation des enfants. Cette expérience socialisante offre la possibilité de faire de nouvelles rencontres, de découvrir d'autres manières de vivre, d'autres cultures. Ces parenthèses apaisées aident à l'apprentissage du vivre ensemble, conciliant joie de vivre, éveil de la curiosité, tolérance et citoyenneté. La pratique sportive constituant un support particulièrement pertinent pour favoriser l'autonomie, le lien social et le bien-être de tous.

Le partenariat entre le Secours Catholique et l'UCPA² visait le départ en séjours éducatifs et sportifs d'enfants et adolescents en situation de précarité en s'appuyant sur les délégations du Secours Catholique dans les territoires. L'opportunité pour les jeunes de vivre une expérience de séjour collectif et sportif de vacances en inclusion avec d'autres enfants issus de tous horizons socio-culturels.

Le projet pédagogique :

- Développer son autonomie au sein d'un groupe, dans l'activité et dans l'environnement.
- Favoriser et être acteur du lien social, rencontrer et respecter les autres quelles que soient leurs différences.
- Accroître son bien-être et le plaisir dans la pratique de l'activité sportive.
- Habiter l'espace de manière responsable, prendre conscience de son mode de vie et de sa culture.

Les jeunes sont partis en séjour pour une semaine entre le 25 juillet et le 16 août 2020, l'occasion pour eux de découvrir un environnement naturel très riche et différentes activités sportives comme le tir à l'arc, le vélo, les arts du cirque, les sports en eaux-vives, la glisse et bien d'autres activités.

² L'Union nationale des Centres sportifs de Plein Air est une association française, créée en 1965 afin de promouvoir les activités sportives de plein air.



[\[Vidéo\] Du sport et des vacances pour tous](#)

Au total, ce sont 278 enfants qui ont pu partager un temps collectif grâce, d'une part au partenariat avec l'UCPA mais également grâce aux camps de vacances organisées par les délégations du Secours Catholique.

Le montant des dépenses à ce jour pour l'envoi des enfants en séjours de vacances collectifs s'élève à 117 500€.

A noter que le bilan financier définitif de notre action dans le cadre de la crise sanitaire sera disponible à la clôture de notre exercice comptable en juin 2021.